

AGENCE COMPTABLE

Désignation des représentants et mandataires

Je soussigné, Jean-Marc ÉCOIFFIER, administrateur général des finances publiques, agent comptable du groupement comptable entre l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer), l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) et l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence Bio),

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), notamment ses articles 16 et 188 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2017 relatif aux modalités de mise en place d'un groupement comptable au sein des organismes publics nationaux ;

Vu le courrier du 6 septembre 2021 de la direction générale des finances publiques ;

Vu la convention du 24 décembre 2019, relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM ;

Vu la convention du 30 mars 2020 de groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

Vu la décision du 7 octobre 2020 portant du groupement comptable entre FranceAgriMer, l'INAO, l'ODEADOM et l'Agence Bio ;

DECIDE :

Dispositions générales

Article 1^{er}

Mandat général est donné à M. Rodolphe JAYET-GENDROT, attaché hors classe d'administration, et à M. Christophe DURUT, inspecteur divisionnaire hors classe des finances publiques, fondés de pouvoir, à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes relatifs à la gestion de l'Agence comptable et aux affaires particulières qui s'y rattachent.

Siège Social

Article 2

Mandat est donné à l'effet de signer les actes relatifs à l'exercice des fonctions d'agent comptable des établissements du groupement comptable, ainsi que tous les actes de gestion et les affaires particulières que s'y rattachent, à :

- M. Gérard CAPDEPONT, inspecteur divisionnaire des finances publiques ;
- M. Thierry BALIAS, attaché principal d'administration ;
- Mme Cécile THIRION, inspectrice divisionnaire des finances publiques ;
- Mme Véronique LEBLANC, cheffe de mission de l'agriculture et de l'environnement.

Service Comptabilité

Article 3

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Comptabilité à :

- M. Gérard CAPDEPONT, inspecteur divisionnaire des finances publiques, chef du service Comptabilité ;
- M. Abdelwaheb BOUDISSA, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chef de l'unité Comptabilité générale ;
- Mme Sonia DUROSIER-JOSSINET, secrétaire administratif de classe supérieure, cheffe de l'unité Révision comptable ;
- Mme PINHEIRO Martine, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Article 4

Mandat est donné, à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Comptabilité générale, à Mme Svetlana DALLA VECCHIA, secrétaire administrative.

Service Finances

Article 5

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Finances à :

- M. Thierry BALIAS, attaché principal d'administration, chef du service Finances ;
- Mme Suzanne SINGUI MBONDY, ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, cheffe de l'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement ;
- Mme Elsa PINHEIRO, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, cheffe de l'unité Trésorerie.

Article 6

Mandat est donné, en cas d'absence du chef du service Finances et de la cheffe de l'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'établissement, à l'effet de signer tous documents et correspondances des établissements du groupement comptable relatifs aux affaires ressortant de la compétence de l'unité Dépenses de fonctionnement et d'investissement à Mme Sandrine ROBILLARD, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Article 7

Mandat est donné, en cas d'absence du chef du service Finances et de la cheffe de l'unité Trésorerie, à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Trésorerie, à Mme Saïda PODEVIGNE, secrétaire administrative de classe supérieure.

Service Recouvrement

Article 8

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires ressortant de la compétence du service Recouvrement des établissements du groupement comptable à :

- Mme Cécile THIRION, inspectrice divisionnaire des finances publiques, cheffe du service Recouvrement ;
- Mme Marie-Françoise DELOR, inspectrice des finances publiques, adjointe à la cheffe de service, et cheffe du pôle Recouvrement amiable.

Service Visa des interventions

Article 9

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence du service Visa des interventions ; y compris les tâches relevant de la convention du 24 décembre 2019 relative aux fonctions de responsable financier à l'ODEADOM, à :

- Mme Véronique LEBLANC, cheffe de mission de l'agriculture et de l'environnement, cheffe du service Visa des interventions ;
- Mme Christine TEULE, attachée d'administration, adjointe de la cheffe du service ;
- M. Gaël LAPEYRONNIE, inspecteur des finances publiques, chef de l'unité Visa des aides à l'agriculture biologique, aux programmes opérationnels, et autres interventions nationales et européennes ;
- Mme Aude LECLERCQ, attachée d'administration, cheffe de l'unité Visa des aides aux investissements vitivinicoles et autres interventions nationales et européennes ;
- Mme Sophie MARSAUD, attachée d'administration, Mission Synthèses ;
- Mme Marlène BONNISSENT, attachée d'administration, cheffe de l'unité Visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes ;
- M. Stéphane BOISSON, chef technicien, des services du ministère de l'agriculture, chef de l'unité Visa des aides à la restructuration du vignoble et autres interventions nationales et européennes.

Pour l'approbation des plans de contrôle, mandat est donné aux seules cheffes de service et adjointe à la cheffe de service.

Article 10

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides aux investissements vitivinicoles et autres interventions nationales et européennes à M. Laurent TOUTAIN secrétaire administratif de classe exceptionnelle.

Article 11

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à l'outre-mer, à la promotion et autres interventions nationales et européennes à :

- Mme Madeleine RICHARD, agente contractuelle ;
- Mme Béatrice JEROME, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Article 12

Mandat est donné à l'effet de signer tous documents et correspondances relatifs aux affaires des établissements du groupement comptable ressortant de la compétence de l'unité Visa des aides à la restructuration du vignoble et autres interventions nationales et européennes à Mme Catherine RENON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle.

Dispositions finales

Article 13

Un spécimen de la signature des mandataires désignés par la présente décision figure en annexe.

La présente désignation des représentants et mandataires entre en vigueur le 1^{er} octobre 2021 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Montreuil, le 1^{er} octobre 2021

L'Administrateur général
des finances publiques,
Agent comptable,

Jean-Marc ÉCOIFFIER

ANNEXE
SPECIMENS DE SIGNATURES

Rodolphe JAYET-GENDROT

Christophe DURUT

Gérard CAPDEPONT

Thierry BALIAS

Cécile THIRION

Véronique LEBLANC

Abdelwaheb BOUDISSA

Sonia DUROSIER-JOSSINET

Martine PINHEIRO

Svetlana DALLA VECCHIA

Suzanne SINGUI MBONDY

Elsa PINHEIRO

Sandrine ROBILLARD

Saïda PODEVIGNE

Marie-Françoise DELOR

Christine TEULE

Sophie MARSAUD

Gaël LAPEYRONNIE

Aude LECLERCQ

Marlène BONNISSENT

Stéphane BOISSON	
Laurent TOUTAIN	
Madeleine RICHARD	
Béatrice JEROME	
Catherine RENON	